

DREAL Picardie

Réunion de la Commission de Suivi de Site
le 29 janvier 2016

Entrepôt FM France à Longueil-Sainte-Marie

Liste des participants

Collège "Administration" :

Ghyslain CHAYEL, sous-Préfet de Compiègne

M. KRASKOWSKI, Service Interministériel Départemental de la Protection Civile (SIDPC)

Cdt LALOUETTE, SDIS 60

Nathalie ESTKOWSKI-CHAZOTTES, DREAL Picardie / Unité Départementale de l'Oise

Collège "Collectivités territoriales" :

Stanislas BARTHELEMY, Maire de Longueil-Sainte-Marie

Collège "Exploitants" :

Anthony CHEVRIER, Directeur de la plate-forme de FM France à Longueil-Sainte-Marie

Caroline VANHOUTTE, responsable QHSE FM France pour les sites de Ressons-sur-Matz et Longueil-Ste-Marie

Collège "Salariés" :

Pascal MERESSE, membre du CHSCT de FM France à Longueil-Sainte-Marie

Collège "Riverains" :

Jean-François VINCELLÉ, riverain

Yves BIRCK, riverain

Carlos TAVARES, association l'Ame-ortie

Jean-Philippe PINEAU, président du regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise (ROSO)

L'ordre du jour pour cette Commission de Suivi de Site (CSS) est le suivant :

1. Rapport de l'exploitant FM France
2. Actions de l'inspection des installations classées
3. Questions diverses

Monsieur le sous-Préfet de Compiègne ouvre la séance à 14h05 et remercie les personnes présentes à cette réunion.

1- Déclarations et questions préliminaires

Le ROSO rappelle que les compte-rendus des Commissions de Suivi de Site doivent être mis en ligne sur le site internet de la DREAL. Celui de la dernière commission n'y figure pas.

2. Rapport de l'exploitant FM France

Monsieur CHEVRIER, directeur du site, présente à l'aide du document FM France joint au présent compte-rendu, le bilan 2015 de l'entreprise.

Les thèmes suivants sont abordés :

- une présentation du site
 - les chiffres clefs 2015 ;
 - les spécificités et activités de la plate-forme ;
 - les nouveaux clients de la plate-forme en 2015 ;
 - le plan de la plate-forme ;
- les modifications depuis la dernière CSS
- les investissements Sécurité
 - les investissements effectués en 2015
 - les investissements programmés pour l'exercice 2016
- le bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) 2015.

Points essentiels :

La plate-forme accueille en 2015 quatre nouveaux clients dont un avec des produits classés : SODILAC, FOODS International et LUNE DE MIEL et CARREFOUR.

La présence de CARREFOUR est temporaire, elle est liée aux travaux en cours sur la plate-forme logistique FM France d'Epau-Bézu dans l'Aisne. Toutefois l'arrivée de ce dernier client a permis au site de passer en 2015 de 260 à 420 salariés (jusqu'à 600 en novembre-décembre).

Un nouveau Directeur Plate-forme (M. CHEURIERE) et un nouveau Responsable QHSE (Mme VANHOUTTE) ont pris leurs fonctions en 2015, ainsi que deux nouveaux Directeurs d'Activité.

Une nouvelle machine de conditionnement a été installée pour Intersnack ; elle permet l'assemblage de lots de chips dans le cadre d'offres promotionnelles.

Question du président du ROSO :

On note un faible stockage d'aérosols stockés dans l'entrepôt. De quels produits, de quelles marques s'agit-il?

Réponse de l'exploitant :

FM France stocke actuellement très peu d'aérosols sur le site de Longueil : au maximum 30 palettes sur les 400 autorisées dans l'arrêté préfectoral. Il s'agit principalement de bombes de mousse à raser stockées pour le compte des Restos du coeur. Le reste du volume appartient à Carrefour, il s'agit d'une activité d'éclatement de palettes et non de stockage à proprement parlé (réception d'une centaines palettes par jour de produits courants et agroalimentaires et réexpédition dans des délais n'excédant pas 24 heures vers les magasins de vente).

Des travaux sont en cours sur le site de Longueil pour accueillir les 150 personnels du siège France sur le site.

Interventions du SDIS60 et du maire de Longueil :

Les travaux d'agrandissement des locaux pour accueillir le siège France doivent faire l'objet d'une déclaration (notamment en ce qui concerne le nouvel aménagement de la mezzanine).

Le directeur du site rappelle les investissements engagés par le site pour le contrôle, l'entretien et la réparation des équipements de protection incendie (extincteurs, RIA, portes coupe-feu, détection fumée/gaz, exutoires, sprinklage).

Interventions du SDIS60 :

Les poteaux incendie doivent aussi être vérifiés.

Réponse de l'exploitant :

Les poteaux incendie du site font l'objet d'un contrôle annuel par la société SICLI.

Le Plan d'Opération Interne (POI) a été remis à jour fin 2015 et a fait l'objet d'un exercice le 22 janvier 2016.

Interventions du SIDPC :

Le POI remis à jour doit être communiqué aux services de l'Etat dans les meilleurs délais. Un exercice POI réel pour le site FM de Longueil sera organisé au second semestre 2016 (le dernier remonte à 2012). Le SIDPC est intéressé pour y participer.

3. Actions de l'inspection des installations classées

Madame ESTKOWSKI-CHAZOTTES présente, à l'aide du document de la DREAL joint au présent compte-rendu, les actions effectuées en 2015 par l'inspection des installations classées.

Un porter à connaissance visant à modifier temporairement certaines dispositions de l'arrêté préfectoral de 24 décembre 2014 qui encadre les activités du site a été communiqué par l'exploitant à Monsieur le Préfet de l'Oise puis à l'inspection des installations classées.

Ce porter à connaissance a été instruit dans le courant du dernier trimestre 2015 et fait l'objet d'un arrêté préfectoral complémentaire en date du 12 janvier 2016, sans modification de l'arrêté d'instauration de servitudes d'utilité publique.

Une demande de fonctionnement au bénéfice du principe des droits acquis au titre des nouvelles rubriques 4xxx suite au changement de nomenclature des installations classées introduit par le décret du 3 mars 2014 a été déposée.

Cette demande a été instruite dans le cadre du porter-à-connaissance cité supra.

Une inspection a eu lieu le 10 novembre 2015. Elle a porté sur la prise en compte des observations de l'inspection précédente (3 décembre 2014) et sur le système de gestion de la sécurité, thématique sous-traitance.

Les écarts et les observations issus de l'inspection de 2014 ne sont pas totalement levés. Le contrôle d'une prescription nouvelle a révélé un écart majeur : le système d'extinction automatique d'incendie du site est défaillant.

Le rapport est en cours d'écriture par la DREAL.

Aucune question n'a été posée par la salle lors de cette présentation.

4. Interventions et questions diverses

Intervention de M. KRASKOWSKI du SIDPC :

Le Plan Particulier d'Intervention pour le site FM de Longueil-Sainte-Marie a été approuvé le 23 janvier 2012. Il doit remis à jour en 2016. Aucun exercice n'est programmé avant 2018, d'où l'intérêt particulier du suivi des exercices POI.

1 / Un exercice inondation a été organisé en 2015 dans le cadre du plan communal de sauvegarde. Un retour d'expérience a-t-il été fait ?

Pas de réponse de la part du maire de la commune de Longueil-Sainte-Marie.

Questions émises par M. PINEAU de l'association le ROSO :

2 / Qu'en est-il de la mise à jour de l'étude de dangers du site ?

La DREAL précise que l'étude de dangers réalisée dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) en 2009 a été mise à jour en 2011 puis en juillet 2014 : la liste des phénomènes ainsi que les distances d'effets ont été légèrement modifiées sans toutefois remettre en cause les aléas pris en compte pour l'élaboration du PPRT du site de FM France sis à Longueil-Sainte-Marie.

3 / Qu'en est-il du projet d'une plate-forme multi-modale sur Longueil-Sainte-Marie (route, voie ferrée, canal) ?

Réponse de l'exploitant :

Les livraisons vers et à partir du site FM de Longueil-Sainte-Marie se font uniquement par camions. Ce choix de mode de transport est lié aux besoins des clients : les marchandises transportées relèvent de l'agroalimentaire, ce qui implique des intervalles très courts pour préparer et livrer les commandes (maximum 48 heures).

Par conséquent, la route représente donc la voie optimale. La voie fluviale est sans intérêt, mais cette possibilité est mise en valeur dans les études commerciales pour les futurs clients.

Complément de réponse du maire de Longueil-Sainte-Marie :

Les équipements du port fluvial de Longueil-Sainte-Marie n'ont pas été conçus dans cette optique.

Le fret par voie ferrée devrait être possible dans cinq ans.

4 / Qu'en est-il de la desserte de Paris ?

Les modalités de desserte de Paris font l'objet d'un partenariat entre le groupe FM France, la ville de Paris et le Ministère de l'Écologie. L'approvisionnement des points de commerce dans la capitale se fait à partir de plate-formes situées autour de Paris et par des véhicules électriques de 3,5 tonnes. Ce choix relève d'aspects économique et réglementaires (accès au centre-ville interdit aux camions).

Ces modalités ne sont pas d'actualité pour le site de Longueil-Sainte-Marie. Son intérêt ne se vérifie actuellement que sur les grandes agglomérations.

Monsieur le sous-Préfet de Compiègne remercie les participants et clôt la réunion à 15h15.

Le sous-préfet

Ghyslain CHATEL